



## CLUB LOTUS FRANCE - Saison 2019 - FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ENGAGEMENT 2019

Sortie circuit du	19/09/2019	Piste de	<b>DIJON PRENOIS</b>	
Niveau de sensibilité au bruit de cette piste :			<b>MOYEN</b>	
JE M'INSCRIS EN TANT QUE : <input type="checkbox"/> PILOTE ou <input type="checkbox"/> COPILOTE ou <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNANT				
Nom		Prénom		
N° Tél		E-mail		
N° permis		Délivré le		
PILOTE ou COPILOTE				
Membre du CLF, votre N° adhérent :				
Pas membre CLF, je suis parrainé par :			son N° adhérent :	
Je suis un pilote : <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Occasionnel		<input type="checkbox"/> Expérimenté		<input type="checkbox"/> Performant
Si débutant formation suivie (1) :			Je connais déjà ce circuit <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Je viendrai avec un copilote : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Avec un/des accompagnants : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Nb :				
3 dernières Sorties Circuit - date		Nom circuit		Organisme
Personne à contacter en cas d'urgence				
Nom & Prénom :			N° Tel :	
VOITURE A INSCRIRE				
Marque / Modèle			Poids à vide (2) :	
Année		N°immatriculation		
Cie Assurances			N° contrat	
PARTICIPATION AUX FRAIS				
		avant: 15/08/2019	après : 15/08/2019	Montant à régler €
Vous êtes membre CLF (3)		<b>240 €</b>	<b>270 €</b>	
Vous n'êtes pas membre CLF		<b>270 €</b>	<b>300 €</b>	
1 Repas CLF €	<b>40 €</b>	Nb repas		Total repas €
Montant total de l'inscription € (Chèque à l'ordre du Club Lotus France)				

(1) : Joindre une copie de l'attestation du stage suivie avec moniteur agréé BPJEPS circuit ou DEJEPS.

(2) Poids à vide en kg: auto immatriculée : voir CG : indiquer la donnée G1 (si poids modifié, indiquer poids réel); auto non immatriculée : indiquer le poids à vide sur la fiche homologation.

(3) : prix incluant une réduction de 30€ pour les membres CLF.

**CE FORMULAIRE EST À REMPLIR PAR CHAQUE PERSONNE PRESENTE : PILOTE ou COPILOTE ou ACCOMPAGNANT, EN TOTALITE ET LISIBLEMENT POUR ÊTRE VALIDÉ – 2 pages.**

A retourner à l'adresse indiquée accompagné du chèque de règlement à l'ordre du **Club LOTUS France (en toutes lettres)**. La demande sera traitée dans l'ordre d'arrivée (cachet de La Poste) en fonction des places disponibles. Le chèque sera encaissé 2 semaines avant la sortie. L'inscription permet à un second pilote (copilote : conducteur occasionnel) de prendre la piste au volant de l'auto inscrite, sous réserve qu'il ait rempli un formulaire d'inscription. **La carte du club 2019, l'attestation d'assurance circuit et le permis de conduire seront à présenter à l'organisateur le jour de la sortie lors des formalités administratives.**

Article 1 : **Conditions d'annulation** : Si signalé à l'organisateur : plus d'1 mois et demi avant la sortie : destruction du chèque; moins d'1 mois et demi et plus de 4 semaines : **une somme de 60 €** restera acquise au CLF et le solde sera remboursé; **attention : moins de 4 semaines non signalé : la somme totale reste acquise au CLF.**

Article 2 : Consommation alcool : L'introduction, la consommation ainsi que la vente d'alcool sont interdites dans l'enceinte du circuit. Tout pilote ou copilote surpris à boire de l'alcool ou à consommer un produit stupéfiant se verra interdire l'accès à la piste sur le champ.

**DECHARGE DE RESPONSABILITE- *Date et Nom de la sortie***

Article 3 : **Je soussigné, déclare connaître et accepter les risques liés à la pratique du sport automobile sur circuit fermé, sans aucune notion de compétition ni de chronométrage. Je déclare être apte à la conduite sur circuit conformément à la réglementation FFSA en vigueur (formation) et ne présenter à ma connaissance aucune contre-indication médicale à la pratique du sport automobile à titre de loisir.**

Article 4 : En tant que conducteur ou simple accompagnant, ou en tant que passager ou conducteur occasionnel, je dégage en conséquence le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit, ainsi que l'organisateur de la manifestation, le Club LOTUS France et ses animateurs, de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de quelque nature qu'il soit, et je renonce par avance à tout recours contre eux. De même, je n'exercerai aucun recours contre le propriétaire de l'auto dans laquelle je serais passager ou conducteur occasionnel ni contre tout autre participant à la sortie.

Article 5 : J'assume seul, en tant que conducteur, toute responsabilité et conséquence vis-à-vis de passager pris à mon bord, ainsi que tout désordre ou dégât causé par mon auto quel qu'en soit le conducteur. En cas de dommage causé aux infrastructures du circuit, je m'engage à en assumer seul toutes les conséquences financières.

Article 6 : **Je déclare sur l'honneur avoir vérifié auprès de ma Compagnie d'Assurances que mon auto est couverte en Responsabilité Civile pour le roulage sur circuit (attestation RC circuit) et donc que la responsabilité civile vis-à-vis des tiers est bien garantie. Je déclare sur l'honneur également que mes assurances et mon permis de conduire seront pleinement valides au jour de ma participation à cette sortie.** Je m'engage à présenter à l'organisateur l'ensemble de ces documents pour contrôle et à assister au briefing avant tout accès à la piste.

Article 7 : Conformément à la réglementation en vigueur, je certifie avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321.4 du code du sport en matière « **d'assurance individuelle accident** » **et avoir été informé de l'intérêt à souscrire ce type de garantie afin de couvrir mes dommages corporels dans le cadre de cette activité.**

Article 8 : **Je reconnais avoir pris connaissance, des règlements FFSA et intérieurs en vigueur relatifs, aux consignes de sécurité, aux aptitudes nécessaires à la pratique de la conduite sur circuit et des prescriptions qui m'ont été fournies par écrit ou oralement. Je m'engage à les respecter ainsi qu'à me conformer à toutes les instructions des responsables.** Je me porte aussi garant du bon comportement de mon copilote et/ou de mes accompagnants. Je reconnais avoir pris connaissance que le Club LOTUS France ou l'exploitant du circuit peut exclure une auto lors de la sortie et que cette décision est sans appel ni remboursement.

Article 9 : En tant que propriétaire ou locataire de l'auto, je certifie sur l'honneur le bon état de mon auto et son aptitude à la pratique cette activité. Je déclare que mon équipement et ceux de mes accompagnants (copilote et passager) sont conformes au règlement FFSA en vigueur (casque homologué, vêtements, dispositifs de sécurité). Le port du casque et de la ceinture ou harnais de sécurité est obligatoire.

Article 10 : En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par moi-même ou mon auto, je m'engage, en conformité avec le règlement, à prendre en charge immédiatement tous les coûts relatifs aux dégradations (tels que réparation, remplacement... : sac absorbant, extincteur, rail de sécurité, pile de pneus, tout élément de l'infrastructure impactée).

Article 11 : En cas de dégâts matériels automobiles occasionnés par moi-même ou toute personne sous ma responsabilité, je m'engage à prendre à ma charge tous les frais de remise en état qui m'incombent.

Article 12 : En cas de dégâts matériels occasionnés par les participants, l'organisateur et/ou le Club LOTUS France ne prendra pas position sur le traitement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.

Article 13 : En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de l'auto d'un autre participant sans son autorisation explicite.

**Nom :**

**Prénom :**

**Je certifie, l'exactitude des informations que j'ai fournies et je déclare avoir pris connaissance de tous les articles de cette inscription.**

**Fait à**

**le**

**signature**

*(Indiquer la mention manuscrite "LU et APPROUVE")*

A retourner à : **MAIRE Thierry 1j Rue des Aulnois 54410 LANEUVEVILLE devant NANCY**

**Tél 0687390762 [thierry.maire@club-lotus.fr](mailto:thierry.maire@club-lotus.fr)**